La Lituanie adopte un projet de loi autorisant la détention de migrants

14/07/2021 à 13h08



La nouvelle loi interdit toute remise en liberté des migrants pendant six mois après leur arrivée. Ces mesures de détention permettraient ainsi d'éviter que les migrants poursuivent illégalement leur route vers l'ouest de l'UE.

Le projet de loi a été adopté à une majorité de 84 députés sur 141, en dépit des protestations de la Croix rouge et d'autres organisations non gouvernementales, pour qui le texte ne respecte ni les engagements internationaux de la Lituanie ni les droits des migrants.

Alors que la Lituanie voit traditionnellement moins d'une centaine de migrants arriver chaque année, elle a vu 1.700 personnes arriver sur son territoire en provenance de la Biélorussie cette année, dont 1.100 depuis le début du mois de juillet.

Le texte de loi est destiné à décourager les migrants de venir en Lituanie. "Les conditions d'accueil ne seront pas bonnes ici", a déclaré la ministre de l'Intérieur Agne Bilotaite. La nouvelle loi interdit notamment la remise en liberté des migrants pendant six mois après leur arrivée. Elle autorise

aussi l’expulsion des demandeurs d’asile pendant leur recours.

Le parlement lituanien a adopté mardi 13 juillet un projet de loi autorisant la détention à grande échelle des demandeurs d’asile. L’objectif : dissuader les nombreux migrants qui tentent de franchir la frontière avec la Biélorussie.

Le projet de loi a été adopté à une majorité de 84 députés sur 141, en dépit des protestations de la Croix-Rouge et d’autres organisations non gouvernementales, pour qui le texte ne respecte ni les engagements internationaux de la Lituanie ni les droits des migrants.

InfoMigrants / Challenges